



JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA TOUR DU VALAT



Dimanche 31 janvier 2016

La Tour du Valat ouvrira ses portes au public **dimanche 31 janvier 2016** de 8h30 à 17h, dans le cadre des **Journées mondiales des zones humides (JMZH)** qui célèbrent chaque année la signature de la Convention de Ramsar en 1971.

En 2016, le thème retenu pour ces JMZH est "*Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables*".

Programme

- **Circuits sur le domaine de la Tour du Valat** : circuit long (7 km AR) vers les observatoires du Rendez-vous et du marais du Saint-Seren (départ libre à partir de 8h30 jusqu'à 11h30, et de 13h30 à 16h) et circuit court (2,5 km AR) vers l'observatoire du Rendez-vous uniquement (départ libre à partir de 9h jusqu'à 11h30 et de 13h30 à 16h)
- **Visites thématiques du domaine** : "*Regard sur les paysages de Camargue*" à 9h30 par Patrick Grillas, directeur du programme scientifique, et "*Présentation de la Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat*" à 14h par Damien Cohez, conservateur de la Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat
- **Deux conférences-débats** en grande salle de conférence : « *Les oiseaux en Camargue au cours des deux derniers siècles : quelles évolutions ?* » à 11h par Thomas Galewski et « *Les services culturels des zones humides* » à 16h par Laurent Chazée, chefs de projet à l'Observatoire des zones humides méditerranéennes
- **Projections de films** en continu sur la Tour du Valat, le saturnisme, les flamants roses, le butor étoilé, etc
- **Présence de Cyril Girard** pour des dédicaces du *Guide illustré des oiseaux de Camargue et des lagunes méditerranéennes* (le matin)
- **Ateliers récréatifs** pour les enfants
- **Dégustations de produits** issus des zones humides par le Conservatoire des Cuisines de Camargue de 11h à 15h

Modalités pratiques

- Rdv à la Tour du Valat, Le Sambuc, Arles (30 km depuis Arles par la D36 en direction de Salin-de-Giraud, cf. plan [ici](#)) ;
- Toute demande de renseignement par téléphone au 04 90 97 20 13 ou par [e-mail](#) ;
- **Chiens strictement interdits** même tenus en laisse ; **bottes obligatoires pour les circuits** sur le domaine (nb : des chaussures de randonnée sont nettement insuffisantes en cas de fortes pluies les jours précédents) ; prévoir des jumelles pour les observations d'oiseaux ;
- Pas de restauration sur place (apporter son pique-nique).